

VERS UN AGENDA COMMUN POUR LA PRODUCTION AGRICOLE DANS LES GRANDS BARRAGES

Rapport atelier national Mali (11 juin 2015)

Novembre 2015



Inter-réseaux
Développement rural



Unions des producteurs

TABLE DES MATIÈRES

SIGLES ET ABRÉVIATIONS	3
1. INTRODUCTION	5
2. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS DE L'ATELIER.....	6
2.1 Objectif global	6
2.2 Objectifs spécifiques	6
3. DEROULE ET RESULTATS DE L'ATELIER	6
3.1 La séquence introductive	6
3.2 Session 1 : le processus de recherche action et de planification participative des services de conseil, <i>par Pathé KEBE, Chef division appui production végétale ODRS</i>	7
3.3 Session 2 : Présentation du plan d'actions « Pour un meilleur service d'appui-conseil dans la zone de Sélingué » par Fodé TRAORE, Union des coopératives de la zone ODRS.....	10
3.4 Session 3 : Opportunités d'appui du plan d'actions portes d'entrée.....	15
3.5 Session 4 : Points d'accord et prochains pas.....	18
4. EVALUATION ET CLÔTURE DE L'ATELIER	18
4.1 Suggestion et recommandations pour la mise en œuvre du plan d'actions	20
4.2 Suggestions et recommandations pour la vulgarisation du processus de planification participative	20
4.3 Autres commentaires ou recommandations	20
CONCLUSION	21
ANNEXES.....	23
ANNEXE 1: LISTE DES PARTICIPANTS.....	24
ANNEXE 2: AGENDA DE L'ATELIER.....	26

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AMEDD	Association Malienne d'Eveil au Développement Durable
BAD	Banque Africaine de Développement
CNOP	Coordination Nationale des Organisations Paysanne
CORADE	Conseil Recherche-Action Développement d'Expertises
CRS	Catholic Relief Service
DNA	Direction Nationale de l'Agriculture
EDM	Energie du Mali
FIDA	Fonds International pour le Développement de l'Agriculture
FOSCAR	Forum des Services de Conseil Agricole et Rural
GIPD	Gestion Intégrée des Prédateurs
GWJ	Global Water Initiative
ICRISAT	Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides
IER	Institut de l'Economie Rurale
IIED	Institut International pour l'Environnement et le Développement
ODRS	Office de Développement de Sélingué
OHADA	Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
ONG	Organisation non gouvernementale
OP	Organisation de producteurs
OPIB	Office du Périmètre Irrigué de Baguineda
OSC	Organisation de la société civile
PA	Plan d'actions
PAPAM	Programme d'Appui à la Productivité Agricole au Mali
PMR	Programme micro-finance rural
PRESA	Projet de Renforcement de la Sécurité Alimentaire

UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature

1. INTRODUCTION

La Global Water Initiative (GWI) est une coalition de 6 organisations internationales (Action Against Hunger, CARE, CRS, IUCN, IIED et Oxfam America) intervenant dans le domaine de l'eau et l'assainissement, dans 13 pays d'Amérique Centrale, d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique Centrale.

Au niveau de l'Afrique de l'Ouest, la GWI prend la forme d'un programme d'analyse politique et de plaidoyer sur la thématique de l'eau pour l'agriculture, autour de grands barrages. Son objectif est de promouvoir, avec les partenaires du domaine, des mécanismes et stratégies pour que l'eau soit utilisée de manière efficace et équitable, pour permettre aux agriculteurs d'améliorer leur sécurité alimentaire et de devenir plus résilients au changement climatique grâce à une production agricole durable. Ce programme a une durée de 5 ans (2012-2017). Il est mis en œuvre par l'IUCN et IIED et concerne 5 pays : Sénégal, Mali, Burkina Faso, Niger, Guinée.

Parmi d'autres priorités, le travail de recherche-action et de plaidoyer de GWI en Afrique de l'Ouest vise l'amélioration du pouvoir de décision des exploitants familiaux et de l'efficacité du conseil agricole. Au cours de la période 2012/13, GWI a réalisé une étude sur les moyens d'existence des riziculteurs familiaux sur les sites des barrages de Bagré au Burkina Faso, Sélingué au Mali, et Niandouba / Confluent au Sénégal.

Ces études ont abouti à une typologie des producteurs de riz et ont permis l'identification d'options d'intervention. Les conclusions de ces études ont été validées par des ateliers nationaux et ont permis la publication d'une synthèse.

L'analyse des moyens d'existence des agriculteurs avait permis d'identifier le conseil agricole comme un facteur déterminant pour l'amélioration des moyens de vie des exploitants familiaux. En effet, il est reconnu que les exploitants familiaux ne reçoivent pas un conseil agricole suffisamment adapté à leurs besoins pour optimiser l'utilisation des périmètres irrigués. Pour approfondir les contraintes en lien avec le conseil agricole et y trouver des solutions, GWI a mené en 2014 sur des sites pilotes au Burkina Faso, au Mali et au Sénégal un processus d'autoévaluation assistée du conseil agricole par les différentes parties prenantes Agences, organisations de producteurs, fournisseurs privé du conseil. Des ateliers locaux de validation ont permis d'aboutir à une première analyse partagée par tous les acteurs et d'établir une volonté de poursuivre le processus.

Suite à ce processus d'auto-évaluation, le programme GWI a facilité le développement de plans d'actions détaillés pour améliorer le conseil agricole dans ces zones. Ces plans ont été élaborés dans le cadre d'une collaboration entre les représentants des offices, les organisations paysannes et d'autres acteurs concernés par la recherche et le développement agricole dans les zones.

L'atelier objet du présent rapport s'est tenu à Bamako le 11 juin 2015. Il devait permettre de porter à la connaissance d'acteurs gouvernementaux, de partenaires techniques et financiers et d'organisations de producteurs la démarche de recherche action menée sur le périmètre de Sélingué pour l'amélioration des services de conseil et susciter leur intérêt à accompagner la mise en œuvre des actions. La rencontre a réuni trentaine de participants représentant des acteurs nationaux concernés par l'irrigation: ministères et directions nationales, structures d'accompagnement des producteurs, organisations de producteurs, bailleur de fonds, organisations non gouvernementales et personnes ressources.

2. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS DE L'ATELIER

2.1 Objectif global

L'atelier visait à susciter l'intérêt des bailleurs de fonds et des autorités gouvernementales pour le plan d'action issu du processus de recherche actions pour l'amélioration de la gouvernance et de l'autonomisation des OP ainsi que de la performance du conseil agricole sur le barrage de Sélingué.

2.2 Objectifs spécifiques

L'atelier devait permettre de:

- Partager au niveau national l'expérience du processus d'auto-évaluation (2014) et du « groupe de travail »(2015) avec les OP, les autorités gouvernementales et les bailleurs de fonds ;
- Susciter l'intérêt des acteurs présents à l'atelier pour le plan d'actions afin de mobiliser des appuis concrets au niveau national pour sa mise en œuvre;
- Favoriser des processus similaires dans d'autres projets d'irrigation.

3. DEROULE ET RESULTATS DE L'ATELIER

L'atelier a comporté une séquence introductive, quatre sessions de travail, et une séquence d'évaluation et clôture. Les quatre sessions de travail ont porté sur:

1. Le processus de recherche-action (Etudes, auto-évaluation, plan d'actions)
2. Le plan d'actions pour l'amélioration des services de conseils agricoles sur le périmètre de Sélingué ;
3. Les opportunités de partenariat pour la mise en œuvre du plan d'actions et les modalités d'appui ;
4. Les points d'accord et les prochains pas.

3.1 La séquence introductive

Cérémonie d'ouverture

Le Directeur de l'ODRS a, dans son allocution, souhaité la bienvenue aux participants puis félicité le consortium GWI / IUCN pour la qualité des activités qu'il mène sur le barrage de Sélingué.

Suite au Directeur de l'ODRS, le Directeur GWI en Afrique de l'ouest, a rappelé dans sa brève allocution que GWI travaille avec l'ODRS et les unions de producteurs depuis 2009. Il a salué la présence des différentes parties prenantes à l'atelier qui selon lui, traduit leur engagement dans ce partenariat. Pour ceux qui ne connaissent pas GWI, il a tenu à préciser que l'institution n'est pas un bailleur de fonds mais fait de la recherche action pour adresser un certain nombre de défis. Son approche consiste à identifier les obstacles et à travailler avec les acteurs sur les solutions. Le but de la recherche action sur le barrage de Sélingué, a-t-il rappelé, était de mettre en place un meilleur système de conseil agricole au regard de son importance dans l'amélioration des performances des exploitations familiales. Il a invité les producteurs venus d'autres barrages à s'appropriier les leçons tirées de l'expérience menée à Sélingué.

Ce fut ensuite le tour du conseiller technique du ministère de développement rural. Il a relevé l'engagement de l'Etat à œuvrer au développement de l'agriculture en général et de la riziculture en particulier ; cette volonté est traduite par l'adoption de la loi de développement agricole, du schéma de développement rural et la stratégie nationale de développement de l'irrigation. Il a relevé que le conseil agricole est un levier important pour résoudre les problèmes d'accès aux intrants, aux équipements et au crédit.

Mise en route de l'atelier

Après la cérémonie d'ouverture, la modératrice a invité les participants à se présenter en partageant les éléments d'informations suivantes: (i) nom et prénom, (ii) institution et fonction, (iii) animal préféré et raisons.

Sur ce, elle a présenté les objectifs et le programme de l'atelier. L'agenda a été validé sans modifications. Des modalités pratiques ont été convenues pour garantir un climat propice à l'atteinte des résultats de l'atelier. Ces modalités ont concerné le respect du temps, les principes de prise de parole et d'écoute mutuelle, la non utilisation des téléphones portables et des ordinateurs au cours des travaux,

Cette séquence introductive s'est achevée sur la présentation de GWI, par la Coordinatrice régionale du volet conseil agricole du programme GWI.

Présentation« Bref aperçu de GWI », par Barbara ADOLPH/GWI

De cette présentation, on retient que GWI intervient en Amérique Latine, en Afrique de l'Est et Afrique de l'Ouest. Dans la région ouest africaine, l'organisation est active au Niger, au Burkina Faso, au Mali, au Sénégal et en Guinée. Dans cette région, elle agit en partenariat avec l'IED et l'IUCN. L'organisme est financé par la fondation américaine Howard Buffett.

L'objectif poursuivi par GWI est d'«Améliorer la sécurité alimentaire en permettant aux producteurs d'avoir un meilleur accès aux ressources (eau et foncier) de mieux les gérer et les exploiter pour une production agricole durable. Cet objectif global s'appuie sur trois objectifs stratégiques : (i) une sensibilisation accrue et un débat renforcé concernant la viabilité économique des grands investissements menés par les Etats,(ii) une compréhension et un appui renforcés au niveau de l'innovation à l'échelle des petits producteurs pour une intensification durable de l'agriculture dans les périmètres irrigués autour des barrages, (iii) une meilleure gouvernance autour des systèmes d'irrigation associés aux barrages qui favorise l'utilisation équitable de l'eau et réduit les conflits.

3.2 Session 1 : le processus de recherche action et de planification participative des services de conseil, par Pathé KEBE, Chef division appui production végétale ODRS

L'exposé sur le processus de recherche action pour l'amélioration des services de conseil a comporté les points suivants :(i) le rappel du processus de recherche actions, (ii) les résultats globaux du processus, (iii) la mise en place et les actions du groupe de travail mis en place pour conduire le processus de planification, (iv) les succès et les insuffisances du processus.

A propos du processus de recherche actions

La recherche action sur le conseil agricole a connu quatre étapes majeures. En 2013, une étude sur les moyens de subsistance des producteurs a identifié le conseil agricole comme porte d'entrée pour adresser les défis de la production agricole. Un processus de diagnostic des services de conseil a été

conduit par la suite notamment à travers des ateliers avec l'ODRS, les unions de producteurs et l'interview de personnes clé. En 2014, un atelier a été organisé pour mettre en commun les perspectives de l'ODRS et des organisations de producteurs. Suite à cet atelier un groupe de travail a été mis en place pour l'élaboration d'un plan d'actions pour l'amélioration des services de conseil sur le barrage.

A propos des résultats atteints

Les investigations ont permis de mettre en lumière les spécificités des exploitations familiales sur la plaine. Deux conclusions majeures se dégagent.

- Les producteurs dans le bassin ont des systèmes de subsistance diversifiés dont la riziculture irriguée ne constitue qu'une partie ;
- La productivité de la riziculture irriguée des exploitations familiales est relativement basse pour diverses raisons : (i) difficultés d'accès aux intrants de qualité et équipements en temps opportun, (ii) problèmes de gestion de l'eau et d'entretien du périmètre irrigué, (iii) grand écart entre l'offre et la demande de conseils.

Concernant spécifiquement le conseil agricole, l'inadéquation entre l'offre de conseil et les besoins des producteurs s'explique par:

- l'absence d'une vision commune sur les services de conseil; il n'existe pas, en effet, ni un espace, ni des mécanismes d'interaction entre les fournisseurs et les utilisateurs de conseils,
- des contraintes logistiques, techniques et organisationnelles qui entravent la fourniture de conseils,
- les faibles capacités techniques, financières et organisationnelles des organisations de producteurs à formuler une demande coordonnée de conseils.

De la mise en place d'un groupe de travail

Suite au processus de diagnostic des services de conseil, un groupe de travail a été mis en place pour planifier des actions devant permettre l'amélioration de ces services. Ce groupe était composé de représentants de : deux unions de producteurs de riz du barrage, la coopérative des étuveuses de riz, l'ODRS, structures étatiques offrant le conseil agricole, la recherche (DNA), GWI/IUCN et de personnes ressources.

Le groupe de travail avait pour missions de :

- élaborer un plan d'actions (PA) sur les changements à apporter au conseil agricole dans la zone de Sélingué en vue de le rendre plus performant et adapté aux besoins des exploitants de type familial,
- faire valider le plan par les différents acteurs (au niveau local et national),
- suivre et évaluer la mise en œuvre du PA et traduire les fiches d'actions en Bamanakan.

Le caractère multi-acteurs de ce groupe a été un facteur de succès car il a permis de croiser plusieurs angles de vue sur la question du conseil. Cela a également contribué à briser les tabous entre différentes catégories d'acteurs



Le groupe de travail en concertation

On note toutefois que la différence de langue entre facilitateurs et producteurs a constitué un frein à la communication au cours des travaux. La faible participation des femmes et des jeunes au sein du groupe de travail a constitué la principale insuffisance relevée.

Suite à cette présentation, l'opportunité a été offerte aux participants de poser des questions d'éclaircissement et de partager leurs ressentis.

Les participants ont félicité l'ODRS et les unions de producteurs pour l'initiative de collaborer pour l'amélioration de la qualité des services de conseil sur le barrage de Sélingué.

Ils ont plus spécifiquement apprécié le caractère participatif et multi-acteurs du processus de planification des actions d'amélioration des services de conseil sur le barrage. Ils ont en outre attiré l'attention des parties prenantes de la nécessité de dresser, après l'étude, une typologie du conseil agricole et des acteurs qui l'offrent.

Les questions adressées aux présentateurs ont porté sur:

- les problèmes liés à l'eau et sa gestion sur le barrage ;
- le paysage des fournisseurs de conseil sur le barrage et les problèmes précis qui affectent le dispositif et les services de conseil agricole sur le périmètre ;
- les raisons de l'absence d'un des acteurs clé de la production, en l'occurrence les repiqueuses de riz,
- les raisons de la faible participation des femmes et des jeunes à la concertation,
- les techniques de communication utilisées au cours du processus,
- le niveau de formalisation de la collaboration entre l'ODRS et les unions de producteurs.

Les réponses aux différentes questions ont été apportées par l'ODRS, les producteurs mais aussi d'autres participants.

De la gestion de l'eau : Le principal problème de gestion de l'eau à Sélingué est le manque d'entretien des infrastructures hydrauliques. En effet, depuis 30 ans, il n'y a pas eu de travaux d'entretien sur le barrage: la station de pompage est hors d'usage et les canaux principaux ne sont plus fonctionnels. Trois facteurs expliquent la dégradation de l'état des infrastructures : (1) des problèmes techniques de conception (2) la défaillance de l'Etat dans son rôle d'assurer l'entretien des infrastructures ; en effet, selon le représentant de la BAD à la rencontre, une convention a été signée entre l'ODRS et la société d'Etat EDM (Energie du Mali) pour l'entretien du barrage, mais

cette société ne remplit pas ses obligations, (3) les producteurs ne suivent pas le cahier des charges qui les engage à entretenir le réseau tertiaire.

Le Représentant de la BAD a informé les participants que les problèmes techniques de conception seront résolus par un nouveau programme (PDI) qui prévoit la mise en place d'un seuil à l'aval du barrage. En outre des études sont en cours pour définir un projet qui permettra de traiter les différentes dégradations qui affectent le barrage.

Du dispositif de conseil agricole : La loi d'orientation agricole prévoit deux systèmes de conseils, public et privé. Toutefois, il n'y a pas de conseil privé dans la zone ODRS parce que la redevance payée par les producteurs ne permet pas de payer des services de conseils privés. Ainsi, le conseil public est le seul dispositif opérationnel sur le barrage.

Aux différentes questions posées, les présentateurs et d'autres participants dans la salle ont apporté des éléments de réponse.

Des relations ODRS et Unions de producteurs : Il n'existe pas de protocole d'accord entre les producteurs et l'ODRS mais un cahier de charges qui précise les engagements de l'ODRS et de chaque producteur dans la gestion du périmètre.

De la participation de groupes cibles spécifiques : Les repiqueuses n'ont pas été représentées dans les concertations parce qu'elles ne sont pas regroupées dans une organisation qui aurait pu les représenter.

3.3 Session 2 : Présentation du plan d'actions « Pour un meilleur service d'appui-conseil dans la zone de Sélingué » par Fodé TRAORE, Union des coopératives de la zone ODRS

Les travaux du groupe de travail ont abouti à la production d'un plan d'actions dont la vision est formulée en six points.

1. La sécurité alimentaire et la résilience aux effets du changement climatique sont assurées dans la zone
2. Une bonne collaboration et communication existent entre les producteurs, les chercheurs et l'ODRS.
3. Des OP sont bien structurées et fonctionnent normalement.
4. Le contenu du cahier de charge est compris et respecté par tous
5. Le Conseil agricole est performant et répond aux attentes des acteurs.
6. Les appuis spécifiques aux femmes et aux jeunes contribuent à leur autonomisation.

Quatre axes d'actions contribueront à l'atteinte de cette vision.

1. Un système de communication est opérationnel entre les différents acteurs du conseil agricole ;
2. Les organisations Paysannes sont bien structurées et répondent aux attentes des producteurs. Les exploitations agricoles familiales sont renforcées ;

3. Le Conseil agricole répond aux besoins des producteurs ;
4. L'autonomisation des femmes et des jeunes est effective.

La réhabilitation et l'extension du périmètre ont été également citées comme enjeux majeurs à adresser.

Ces quatre axes ont été déclinés en objectifs, résultats et actions dans une « Feuille de route ou plan de travail pour le conseil agricole ». Une synthèse des objectifs et activités du plan d'action est présentée dans le tableau ci-dessous.

Tableau : Objectifs et activités du plan d'actions

Objectifs	Activités
Fiche d'Action Axe 1 – Un système de communication est opérationnel entre les différents acteurs du conseil agricole	
Améliorer la communication interne et externe dans la Zone ODRS	<ul style="list-style-type: none"> - Faire un état des lieux sur le système existant, élaborer un système de communication adapté dans la zone ODRS et former les acteurs - Instaurer une journée paysanne en zone ODRS - Organiser au moins 2 AG par ans regroupant les OP et l'ODRS - Relancer les émissions radio d'information générale destinée au grand public - Favoriser la tenue des réunions et assemblées statutaires par coopérative.
Maitriser et appliquer le contenu du cahier	<ul style="list-style-type: none"> - Relire le cahier de charge, le traduire en langues locales et le diffuser à travers des émissions dans les médias locaux radiophoniques, des séances d'information et de sensibilisation - Organiser une auto-évaluation conjointe ODRS/ producteurs sur l'application du cahier des charges. - Restaurer les réseaux quaternaires et organiser des séances de sensibilisation des paysans par rapport à la réhabilitation du réseau - Former les responsables des groupements et les agents d'encadrement aux méthodes de prévention et de gestion des conflits. - Réaliser une étude pédologique - Organiser des voyages d'études pour les producteurs et les encadreurs dans les zones rizicoles
Améliorer la collaboration entre les acteurs et les partenaires (ODRS, DNA, IER, Office du Niger ; OPIB, OP)	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des séances d'information et de sensibilisation des producteurs sur l'utilisation des résultats de la recherche - Organiser des voyages d'études au niveau des sites de recherche - Vulgariser les variétés performantes - Mettre en place un cadre permanent de concertation entre l'ODRS, les OP et les autres offices, au Mali, ayant les mêmes vocations - Mettre en place une plateforme nationale d'innovation dans la riziculture irriguée - Mettre en place des comités ad hoc de surveillance et former les membres du comité - Organiser un système de suivi des activités retenues par le cadre de concertation
Fiche d'Action Axe 2 – les organisations Paysannes sont bien structurées et répondent aux attentes des producteurs	
Améliorer la gouvernance au sein des Organisation	<ul style="list-style-type: none"> - Faire l'état des lieux des OP de la zone ODRS - Former les paysans au processus de création et d'administration des coopératives et unions

Paysannes (coopératives, Unions...)	<ul style="list-style-type: none"> - Former les leaders paysans en méthode de planification participative, management des structures coopératives et doter les OP de manuel de procédures administratives - Assurer un mécanisme de suivi-évaluation des activités des unions et coopératives - Elaborer et adopter un plan d'action triennal et des plans opérationnels trimestriels par OP - Former les comités de surveillance aux méthodes de suivi évaluation interne
Renforcer les capacités des Organisation Paysannes et leur environnement institutionnel des Organisations Paysannes	<ul style="list-style-type: none"> - Tenir régulièrement les réunions des organes, renouveler les mandats à terme - mettre en place une direction exécutive au niveau des unions et les appuyer les unions pour l'obtention d'un siège et la gestion des archives - Sensibiliser les coopératives pour leur adhésion dans les unions - Former aux techniques de mobilisation et de gestion des ressources - Elaborer et adopter un manuel de procédure et de gestion financière au sein des OP - Créer un cadre de concertation entre les unions et établir des liens de partenariat avec d'autres acteurs (PTF, CA privé, ONG, collectivités)

Fiche d'Action Axe 3-Conseil Agricole dans la zone de l'Office pour le Développement Rural de Sélingué	
Adapter les services du conseil agricole aux besoins des producteurs	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des sessions de formation pratiques pour l'encadrement sur la connaissance des nouvelles approches - Informer/sensibiliser les producteurs sur les nouvelles approches - Faire du plaidoyer pour l'élaboration d'un plan de développement des ressources humaines au regard des besoins actuels des producteurs - Vulgariser les technologies innovantes après identification auprès de la recherche agricole - Respecter les itinéraires techniques - Réaliser une étude sur le système de crédit adapté aux conditions de production de sélingué - Assurer une gestion rigoureuse du réseau par la redynamisation des groupements d'irrigants - Organiser des ateliers d'information et de sensibilisation sur le cahier de charge et le traduire en langue Bamanan - Faire des émissions sur les radios de proximité sur le conseil agricole
Renforcer les capacités de l'encadrement, des producteurs et leurs OP afin qu'ils puissent pleinement jouer leurs rôles et responsabilités dans les fonctions qui leurs sont assignées	organiser des sessions de formation sur les thèmes : gestion du réseau d'irrigation ; crédit agricole ; commercialisation
Inciter les producteurs à exprimer leurs besoins en matière de conseil agricole	sensibiliser les producteurs sur la nécessité de communiquer plus sur leurs difficultés et organisation des visites d'échanges à leur intention

Fiche d'Action Axe 4 - l'autonomisation des femmes et des jeunes

Améliorer les conditions économiques et sociales des femmes	<ul style="list-style-type: none">- Identifier les AGR porteuses pour les femmes dans la zone ODRS- Mettre en relation les femmes avec les institutions financières,- Former les femmes en négociation, gestion des revenus, alphabétisation et post-alphabétisation et organiser des visites d'échange avec les Organisation de femmes similaires
Favoriser l'accès aux parcelles aménagées des femmes et des jeunes	Faire des actions par rapport à la politique d'attribution d'au moins 10% des terres aménagés aux femmes et aux jeunes
Créer des conditions de fixation des jeunes	<ul style="list-style-type: none">- Faire un diagnostic des filières agricoles et appuyer la création et l'installation des entreprises jeunes autour des filières porteuses- Faire un diagnostic des activités génératrices de revenus pour les jeunes- Former les jeunes à la création d'entreprise et appuyer leur installation

Quatre sujets importants ont fait l'objet de discussions contradictoires, à la suite de la présentation du plan d'actions.

L'accroissement des superficies des parcelles des exploitations familiales

Les participants ont posé le problème de la faible superficie des parcelles qui ne permettent pas aux exploitations familiales d'assurer la sécurité alimentaire et de générer les revenus nécessaires pour couvrir leurs besoins monétaires. Il aurait été décidé aux dernières journées du paysan d'aménager de nouvelles terres de sorte que chaque famille dispose d'au moins 3,5 ha de terre.

Certains participants estiment que si cette décision tarde à se concrétiser malgré le potentiel de terres irrigables estimé à 5,000 ha irrigues, c'est parce que la production agricole sur le périmètre n'est pas la priorité de l'Etat mais plutôt la production d'électricité. Au regard de la faible disponibilité des terres irriguées, certains participants se sont interrogé sur la pertinence de fixer des quotas de parcelles pour les femmes (30%) et les jeunes (10%). Ils préconisent de considérer plutôt l'entité familiale afin d'optimiser la superficie de terres dont pourrait disposer chaque exploitation familiale. Le principal argument évoqué est que les femmes et les jeunes travaillent pour les familles. Une autre frange de participants a toutefois insisté sur la nécessité de distinguer les femmes et les jeunes pour assurer plus d'équité dans la répartition des terres.

Responsabilité de l'ODRS dans le renforcement de la gouvernance des organisations de producteurs actives sur le périmètre

Le diagnostic a établi le constat des faibles capacités des OSC aux plans de la gouvernance et de la gestion. L'ODRS a été interpellée sur son rôle d'accompagnement de la structuration des OP. Les représentants de l'ODRS ont quant à eux relevé que les OP sollicitent rarement leur accompagnement et que, par ailleurs, leurs capacités d'accompagnement est limitée au regard de l'important nombre (plus de la centaine) d'organisations présentes dans la zone. Les participants ont tenu à réaffirmer le fait que la structuration des organisations des producteurs est une mission de service public dévolue aux offices. Elles doivent de ce fait mettre en place les stratégies idoines et développer les synergies nécessaires avec d'autres intervenants pour assurer un accompagnement des OP qui soit continu et durable. Pour illustrer la nécessité d'une synergie entre intervenants sur un tel enjeu, l'expérience d'une ONG canadienne en Ethiopie qui a su mobiliser d'autres acteurs dans un projet ambitieux de renforcement des capacités des OP a été citée. Les participants ont, pour finir, recommandé à l'ODRS d'accompagner les organisations à se restructurer conformément à l'acte uniforme OHADA qui impose de nouvelles règles de fonctionnement des organisations.

La vision du conseil agricole

Les participants ont qualifié de « rétrograde » la vision du conseil agricole qui tend à le réduire au respect par les producteurs du cahier des charges. En outre, l'ODRS est partagée entre sa mission de service public qui l'astreint à atteindre des objectifs fixés par l'Etat, et les besoins des producteurs qui ne sont pas toujours alignés sur les priorités de l'Etat. Les participants ont prôné une vision de conseil agricole qui place les besoins du producteur au cœur des priorités.

Les participants ont émis un questionnement sur la capacité de l'ODRS de répondre aux besoins de conseils des producteurs sur le barrage. Ils proposent de ce fait que des passerelles soient prévus pour solliciter en cas de besoin des compétences externes pour satisfaire les besoins de conseils des producteurs.

La structure et le contenu du plan d'actions

Les participants ont proposé d'améliorer la structure et le contenu du plan d'actions en prenant en compte les aspects suivants : (i) définir la mission précise que le plan d'actions devrait permettre de réaliser pour contribuer à l'atteinte de la vision, (ii) intégrer un plan de financement qui précisera la part de contribution du tandem ODRS/unions et le financement sollicité auprès de partenaires (iii) définir les indicateurs de résultats tout en précisant les valeurs initiales, (iv) préciser le calendrier de mise en œuvre des activités, (v) définir les hypothèses de réussite du plan d'action.

Sur ces propositions, le présentateur de l'ODRS dira que le plan d'actions présenté n'est pas un document de projet. Il a pour objectif de définir les actions idoines pour l'amélioration du conseil sur le barrage. Il ne doit pas de ce fait être assujéti à toute l'orthodoxie de formulation de projet.

3.4 Session 3 : Opportunités d'appui du plan d'actions portes d'entrée

Les opportunités d'appui

Le chargé de programme GWI au Mali a fait une brève introduction des axes nécessitant la mobilisation de ressources externes : (1) le développement d'un système de communication sur le barrage, (2) la structuration des organisations de producteurs, (3) le développement du conseil agricole, (4) l'autonomisation des femmes et des jeunes.

Les participants ont identifié les opportunités d'appuis sur ces quatre axes d'actions. Le tableau ci-dessous présente les institutions identifiées, les domaines potentiels d'appui et les modalités d'appui.

Tableau 1 : Institutions et domaines potentiels d'appui au plan d'actions

Institution	Domaine potentiel d'appui	Modalités/commentaires
Axe 1 : Système de communication <i>Echanges d'informations entre producteurs, entre producteurs et ODRS, concertations autour du cahier des charges</i>		
FOSCAR	Accompagner les acteurs	
DNA en partenariat avec WAP, PAPAM	Renforcement des capacités des agents et des producteurs, intrants et démonstrations	Formuler les besoins
Axe 2 - Organisations paysannes <i>Fonctionnement, redevabilité, renforcement des capacités, suivi des OP/ODRS</i>		
FOSCAR	Appui organisationnel aux OP et au dispositif du CA	
FOSCAR / Africa Rice	Formulation d'un grand projet multi intervenants pour adresser tous les problèmes de structuration des acteurs	Développer les idées par échange email
DNA / UEMOA	Appui aux filières	Exprimer la demande
Platform national des producteurs de riz	Appui à la structuration des Interprofessions	
Swisscontact (femmes et jeune) 2, 3, 4)	Renforcement des capacités	Soumission d'un document de projet

FIER	Formations de jeunes de 18 à 40 ans, appui à constitution de GIE, micro entreprises rurales, système de financement décentralisé	Présenter des requêtes
PMR (Programme de microfinance rurale)	Accès au crédit	
OPIE	Formation en GIPD	
Ministère de l'éducation (Nouveau programme au sein du ministère)	Alphabétisation fonctionnelle	Formuler une demande
WAAP PPAAO		Prendre contact avec le secrétaire exécutif CNRA
Axe 3 : Conseil agricole		
<i>Définition du dispositif de conseils, élaboration des outils de conseils, mise en place d'un plan d'actions des ressources humaines de l'ODRS dédiées au Conseil</i>		
FOSCAR	Organisation d'un forum électronique sur le CA	
FOSCAR	Appui organisationnel OP et CA	
ODRS	Diffusion des technologies innovantes, visite d'échanges (projet PRESA)	
Nyetta conseil	Mise en place d'outils de conseil, formation de conseillers formateurs	Prendre contact
Fond National d'Appui à l'Agriculture	Formation	
WAAPP (Centre de formation sur le riz)		Formuler une demande
IER	Conseil agricole : appui à la mise en place de plateforme d'innovation, études pédologiques, étude d'évaluation de la rentabilité	Prendre contact avec la direction et négocier les termes
ICRISAT AMED	Semence, association de cultures	
Winrock international / Sasakawa global 2000	Renforcement de capacités selon la chaîne de CA	
SAFE (fonds pour la formation)	Formations	

Axe 4 : femmes et jeunes*Renforcement des capacités des femmes et des jeunes actifs dans la transformation du riz*

ODRS	projet PRESA : donner 30% de nouvelles parcelles aux femmes et aux jeunes, donner un appui aux entreprises de femmes et des jeunes	
CNOP projet FIER (financé par FIDA)	Financement des jeunes et des femmes	Soumettre un projet
FAFE	autonomisation des femmes	Soumettre un projet
PAPAM / C 1 (APCAM0 – riz, maraichage Direction national de population : programme autonomisation des femmes	Appui dans les filières riz et maraîchage	Soumettre un projet

Les présidents d'unions ont exprimé leur satisfaction au regard du nombre et de la diversité des opportunités de partenariat identifiées. Ils ont réaffirmé l'importance de la restructuration des unions selon l'acte uniforme de l'OHADA, qui pour eux, demeure une priorité.

3.5 Session 4 : Points d'accord et prochains pas

Les participants ont convenu des actions prioritaires à mener les trois mois suivant l'atelier. Les actions prioritaires et les responsabilités sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2 : Actions prioritaires

Actions prioritaires	Responsables	Echéance
Finalisation du plan d'actions	IUCN/GWI	Fin septembre
Contacteur les partenaires potentiels et les bailleurs absents pour concrétiser les pistes de partenariat	Unions/ODRS	Fin septembre
Porter au niveau national, dans les stratégies en cours d'élaboration, les leçons tirées du processus pilote	IUCN/GWI	A partir d'Octobre 2015
Identifier et lancer les actions qui peuvent être mises en œuvre par l'ODRS et les unions avec l'appui de l'IUCN sans appuis extérieurs (unions et ODRS) (plaidoyer auprès des bailleurs	GWI	

4. EVALUATION ET CLÔTURE DE L'ATELIER

Les participants ont évalué l'atelier à travers une fiche d'évaluation anonyme. La synthèse de cette évaluation ainsi que leurs commentaires et suggestions sont présentés ci-après.

Contenu de la réunion	Note	Commentaires des participants
L'atelier a été organisé (logistique, ambiance, etc.),	4,63	Bonne disposition des tables dans la salle, La qualité de la communication, L'ODRS, zone irriguée tient son atelier dans un hôtel perché sur le fleuve Niger, Absence de bailleurs, Les participants étaient dans les bonnes conditions de travail,

		<p>On aurait souhaité rencontrer un groupe de paysans et discuter avec eux sur le terrain,</p> <p>L'atelier s'est déroulé dans de bonnes conditions,</p>
L'animation a permis à chacun de s'exprimer librement	4,63	<p>La présentation était claire, simple et précise</p> <p>La facilitation a été bien</p> <p>L'atelier a été très participatif et convivial</p> <p>Contribution forte des autres acteurs,</p> <p>L'atelier a été animé en français ce qui n'a pas permis à certains producteurs de s'exprimer</p> <p>Participation partagée</p> <p>L'atelier était bien</p>
L'animation a permis à chacun de s'exprimer librement	4,63	<p>La présentation était claire, simple et précise</p> <p>La facilitation a été bien</p> <p>L'atelier a été très participatif et convivial</p> <p>Contribution forte des autres acteurs,</p> <p>L'atelier a été animé en français ce qui n'a pas permis à certains producteurs de s'exprimer</p> <p>Participation partagée</p> <p>L'atelier était bien</p>
Les objectifs de l'atelier ont été atteints	4,36	<p>Recherches d'opportunités, échanges et expériences</p> <p>L'aspect « opportunité d'appui » de certains bailleurs a manqué</p> <p>Je suis resté sur ma faim par rapport au plan d'action</p> <p>Dans l'ensemble nous pensons que les objectifs ont été atteints</p> <p>Les organisateurs sont mieux placés pour apprécier</p> <p>Les objectifs étaient atteints sur les 4 axes</p>
Niveau d'intérêts à accompagner la mise en œuvre du plan d'actions (1= faible	4,27	<p>On doit faire attention pour trop de partenaires,</p> <p>Le FOSCAR est disposé à jouer sa partition</p>

intérêt, 5= intérêt très élevé)		Ma structure est prête à accompagner le plan d'actions et est intéressée par les résultats
---------------------------------	--	--

Au regard de ces notations, on peut conclure que les participants sont très satisfaits de l'organisation et de la facilitation de l'atelier. On retient comme critique majeure l'utilisation du français comme langue de l'atelier n'a pas favorisé la participation des producteurs aux discussions. L'atelier a suscité un fort intérêt des acteurs à accompagner la mise en œuvre du plan d'actions.

4.1 Suggestion et recommandations pour la mise en œuvre du plan d'actions

Les principales suggestions des participant(e)s sont déclinées ci-dessous :

- Une plus grande collaboration entre l'ODRS et d'autres structures travaillant dans le domaine du conseil agricole ;
- Le respect par les parties prenantes et les partenaires de leurs engagements,
- La poursuite de l'implication des différents acteurs au processus de renforcement des services de conseil ;
- La fixation d'un chronogramme de réalisation des activités,
- Dans la mise en œuvre du plan d'action, que les producteurs soient au centre de toutes les décisions ;
- L'envoi de la synthèse de l'atelier à tous les participants ;
- L'ODRS et OP doivent demander les partenaires pour la mise en œuvre du plan d'action ;
- Que la direction de l'ODRS saisisse l'opportunité offerte par GWI et UICN pour « mettre beaucoup de chose sur les rails ».

4.2 Suggestions et recommandations pour la vulgarisation du processus de planification participative

Les participants ont proposé:

- La diffusion de l'expérience au niveau national ;
- Une forte implication de l'ODRS et des producteurs ;
- La diffusion des résultats issus de l'atelier aux différents partenaires et institutions ;
- L'utilisation du mail liste du FOSCAR et ou l'organisation d'une conférence de presse pour diffuser la méthodologie ;
- L'organisation d'un atelier national pour diffuser largement et faire valider le processus ;
- Que l'ODRS joue son rôle d'appui conseil dans sa zone d'intervention.

4.3 Autres commentaires ou recommandations

Les participants ont recommandé:

- de dupliquer le processus dans d'autres offices,
- de respecter les accords des prochaines étapes,
- d'avoir plus de producteurs aux ateliers,
- de médiatiser davantage les ateliers pour accroître la visibilité des actions de GWI et mobiliser ainsi plus de donateurs,
- d'explorer les possibilités d'étendre ce processus de planification participative à d'autres zones de production de grands ouvrages hydrauliques,
- que l'ODRS finance les études d'APD des plaines et bas-fonds pour soumettre la requête de financement à un bailleur de fonds.

CONCLUSION

L'atelier « Vers un agenda commun pour la production agricole dans les grands barrages » avait deux objectifs majeurs: (1) partager l'expérience pilote de planification concertée d'actions d'amélioration des services de conseils sur le périmètre de Sélingué, et, (2) motiver les partenaires techniques et financiers à soutenir la mise en œuvre du plan d'actions issu de ce processus.

L'atelier a connu la participation des parties prenantes au processus (Unions de producteurs, ODRS, GWI/IUCN), de structures techniques nationales, d'ONGs, d'associations agricoles et de bailleurs de fonds, notamment la Banque mondiale qui a financé la construction du barrage.

Les participants ont bien accueilli l'initiative de cette recherche action au regard du rôle crucial que joue le conseil agricole dans la valorisation des infrastructures hydroagricoles. Ils ont particulièrement apprécié le caractère multi-acteurs du processus de recherche action et la forte participation des unions de producteurs qui ont été au cœur de la dynamique de concertation. Les insuffisances relevées concernent notamment la non prise en compte des repiqueuses du riz qui jouent un rôle important dans la production mais ne sont pas organisées et la faible participation des femmes et des jeunes aux concertations.

Les difficultés de gestion de l'eau liées notamment aux défauts de conception du barrage, et au manque d'entretien des ouvrages à la fois par l'Etat et les producteurs ont été relevées. La BAD, qui a financé la construction du barrage, a rassuré les unions de la résolution prochaine de ces problèmes à travers l'intervention d'un nouveau programme, le PDI.

Le plan d'action issu du processus a retenu l'attention des participants qui ont félicité l'ODRS et les unions pour la qualité du document. Quatre recommandations majeures émergent des échanges autour du plan d'actions:

- L'accroissement de la taille minimale des parcelles de sorte que les familles puissent assurer la rentabilité des exploitations, cela implique l'élargissement du barrage et donc que l'Etat privilégie la vocation agricole du périmètre à celle de la production d'énergie;
- Une plus grande responsabilité de l'ODRS dans la structuration des organisations de producteurs au regard des nombreux dysfonctionnements relevés et leur incidence sur l'organisation de l'offre et la demande de conseils ; pour se faire, l'ODRS devrait élaborer une stratégie ambitieuse de renforcement de la gouvernance des organisations et mobiliser d'autres intervenants pour une large synergie d'actions ;
- Développer une vision de conseil agricole centrée sur les besoins de producteurs, le système actuel accordant une prépondérance au respect par les producteurs du cahier des charges et l'atteinte par l'ODRS d'objectifs fixés par l'Etat ;

- Compléter et finaliser le plan d'actions en prenant en compte les observations faites à l'atelier tant dans le fond et dans la forme; toutefois, le plan d'actions n'étant pas un projet, il n'est pas astreint à observer l'orthodoxie des documents de projet.

Les représentants des institutions présentes ont exprimé leur disposition à accompagner les plans d'actions en précisant les modalités pour concrétiser les opportunités de partenariat. Ils ont également identifié des structures dans leur paysage, susceptibles d'apporter leurs appuis à la mise en œuvre du plan. Au total, une quinzaine de partenaires potentiels ont été répertoriées et les domaines possibles d'appuis définis.

Des actions prioritaires devant être mises en œuvre à court terme (3-4 mois) ont été définies. Les plus urgentes sont la finalisation du document de projet, la rencontre des structures ayant exprimé leur intérêt à accompagner le plan d'actions et les partenaires potentiels absents à l'atelier afin de concrétiser les opportunités d'appui.

Quand bien même les résultats de l'atelier sont mitigés du fait de la faible présence des bailleurs de fonds, elle aura permis de consolider le plan d'actions et d'identifier des partenaires potentiels pour sa mise en œuvre.

Afin d'atteindre l'objectif de dissémination de cette expérience pilote sur d'autres périmètres et dans de nouveaux projets d'aménagement, GWI et l'IUCN devront définir une approche et des outils de communication susceptibles de toucher de façon plus efficace les autorités politiques et les partenaires au développement.

ANNEXES

ANNEXE 1: LISTE DES PARTICIPANTS

	PRENOM ET NOM	Structure	Adresse/contact/email
1	Sékou BAH	NYETA CONSEILS NIONO	bah.sekou@yahoo.fr
2	Modibo C. COULIBALY	FOSCAR Mali	foscarmali@gmail.com
3	Pathé A KEBE	ODRS	kebepathe_07@yahoo.fr
4	M'Boua MARIKO	ODRS	boua.mariko@yahoo.fr
5	Mamadou NADIO	CNPPF-MDR	mamdou.nadio@cnppf-mali.org
6	Lucile ROBINSON	IIED/GWI	lucile.robinson@iied.org
7	Mamadou SODOGO	Pdt UNION SAMOGOSSO SELINGUE	FORESTIER RETRAITE
8	Minata DOUMBIA	Pdte ETUVEUSES	PDTE ETUVEUSE SELINGUE
9	Fod TRAORE	Pdt UNION DES COOPERATIVES ZONE ODRS	66 89 57 81/ 70 25 65 55
10	Agone DJIMDE	OPIB BAGUINEDA	djimdeagone@yahoo.fr 79 49 82 21
11	Adama D. KEITA	OHVN	keitadama20@gmail.com
12	Siaka FOFANA	CT/MDR	siakafof@gmail.com /76 02 33 66
13	Amadou WAIGALO	FARANFASI-SO NIONO	fedeceps@yahoo.fr
14	Moumouni SIDIBE	IER/ECOFIL	sidibezmoumouni@yahoo.fr
15	Djénébou DEMBELE	PDI-BS-UCGP	djenebou4022@yahoo.fr
16	Macky Amadou DIOUM	BAD	m.dioum@afdb.org
17	Mamady D.CAMARA	DNA	diabiecamara@yahoo.fr
18	Hamet KEITA	ODRS	hamet1779@yahoo.fr /76 49 70 48

	PRENOM ET NOM	Structure	Adresse/contact/email
19	Mahamadou OUEDRAOGO	AAT	yaoued@yahoo.fr/ 76 41 17 96
20	Mme Coulibaly Djénébou TRAORE	APCAM	djenebou.traore@apcam.org
21	Mamadou DIARRA	CNOP	mdiarrac4@gmail.com /76 20 77 60
22	Hamidou OUMAROU	DNGR	tourehamidou2001@yahoo.fr 73 34 52 89
23	Kiari ZEIBADA	GWI/UICN-NIGER	kiari.zebada@iucn.org 00227 96 87 60 18
24	Modou DIOUF	GWI/UICN-SENEGAL	modou.diouf@iucn.org
25	Bamadou CESSOUMA	GWI/UICN-MALI	bamadou.cessouma@iucn.org
26	Oumar DIARRA	PNPR (PRPR) SISSOKO	diarraoumar23@yahoo.fr
27	Yacouba TRAORE	FAO	yacouba.traore@fao.org
28	Frédéric BAZIN	IRAM	f.bazin@iram-fr.org
29	Younoussa TOURE	Consultant	tureyunusa@gmail.com
30	Sanakoro FANE	NYETA CONSEIL	chauffeur
31	Kalilou COULIBALY	FARANFASISO	Chauffeur
32	Mamadou BAGAYOKO	ODRS	Chauffeur
33	Hamadalassa MAIGA	OPIB	Chauffeur

ANNEXE 2: AGENDA DE L'ATELIER

8H	Arrivée et enregistrement des participants
9H	<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture Officielle par le Ministre du Développement Rural ou son représentant • Présentation des participants et de l'agenda par Gifty NARH, Agence Corade • Aperçu de GWI par Barbara ADOLPH, IIED
9H 45 Session 1	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation du processus « Elaboration d'un plan d'actions pour un meilleur service d'appui-conseil dans la zone de Sélingué » par Pathé KEBE, ODRS • Questions d'éclaircissement
10H 45	PAUSE CAFE
11H 15	Discussion sur la démarche / le processus. Questions proposées: <ul style="list-style-type: none"> • Quelle sont la valeur ajoutée et les limites de cette démarche de planification participative? • Comment l'expérience / la démarche présentée peut être valorisée /diffusée ?
12H 00 Session 2	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation du plan d'actions « Pour un meilleur service d'appui-conseil dans la zone de Sélingué par Fodé TRAORE, Union des coopératives de la zone ODRS • Questions d'éclaircissement
13H 00	DEJEUNER
14H 00 Session 3	<ul style="list-style-type: none"> • Discussion sur les opportunités d'appui du plan d'actions (selon les axes présentés)
16H00	PAUSE CAFE
16H15 Session 4	<ul style="list-style-type: none"> • Accord sur les prochaines étapes • Evaluation de l'atelier
17H30	Fin de la journée

